conseil et formation pour les entreprises

2008-2009

Les marchés publics **de travaux**

Objectifs :
Identifier les rôles et obligations des intervenants à l'acte de construire. Maîtriser les règles d'exécution des marchés publics de travaux. Obtenir le versement de ses demandes de paiement. Savoir contester les décisions du maître de l'ouvrage.

Public concerné :
Responsable et collaborateurs des services commerciaux, administratifs, techniques et juridiques en charge de la passation et de l'exécution des marchés publics de travaux.

Durée
2 jours

900 € H.T.
(repas inclus)

MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'ACHAT PUBLIC

Présentation des textes applicables.
L'organisation des compétences : définir les rôles et obligations des participants à l'acte de construire.
Les pièces constitutives du marché.

LES RÈGLES DE PUBLICITÉ ET DE SEUILS

Les seuils de publicité et de procédure applicables.
La notion d'opération.
La gestion des petits lots.
Les procédures de passation des marchés.

LA GESTION TECHNIQUE DU MARCHÉ

Les ordres de service, les constats.
La gestion des aléas : décisions de poursuivre et avenants.
La sous-traitance : régime et responsabilités.

LA GESTION FINANCIÈRE DU MARCHÉ

Les évolutions du prix (ferme actualisable ou révisable).
Les prix nouveaux.
La vérification des situations de paiement.
Les modalités de paiement et les retenues de garanties.
Les justifications et les sanctions au non paiement du prix.
L'établissement du décompte général définitif.

2008

16-17 janv. 8-9 oct.
16-17 avr.
5-6 juin

2009

21-22 janv. 9-10 sept.
15-16 avr. 9-10 déc.



LA GESTION DES LITIGES EN COURS D'EXÉCUTION

Le cas de l'entreprise prestataire mise en faillite.
La reprise du chantier par une autre entreprise.
Les malfaçons en cours de travaux.

L'ACHÈVEMENT DES OUVRAGES

Les opérations de réception des travaux.

LES GARANTIES SPÉCIFIQUES

Les garanties de parfait achèvement (GPA), de bon fonctionnement (GBF) et décennale.